

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS
LA CIGALE
NEUWILLER

Vacances de la Toussaint



Du 24 au 28 octobre 2022
« Hôtel Transylvania »

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public accueilli

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

2. Les repas et les goûters

3. Les activités

4. Les intentions éducatives

5. Le fonctionnement

5.1. La journée type enfant

5.2. L'aménagement de l'espace

5.3. L'organisation du travail d'équipe

5.4. Les règles de vie

6. L'accueil d'enfants handicapés

1. Le cadre

Depuis avril 2019, la Cigale propose un accueil de loisirs, cela pour répondre à une demande grandissante de la part des parents de l'école. Nous proposerons donc 5 semaines d'accueil, par an, pendant les vacances scolaires. L'équipe souhaite proposer un vrai temps de vacances et des activités de qualités aux enfants inscrits à la Cigale.

1.1. Type d'accueil

L'accueil de loisir La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

L'accueil La Cigale est organisé par l'Association, Comité de gestion de la Cigale de Neuwiller

1.3. Implantation

L'accueil de loisirs La Cigale est situé 31 rue de Benken, à Neuwiller. L'emplacement de la structure est idéal pour les activités extérieurs puisque à proximité, de la forêt et du stade de foot, un emplacement idéal, pour proposer des activités divers.

1.4. Le public accueilli

Durant ces vacances, nous accueillerons un maximum de 28 enfants, issus de Neuwiller et environ :

Groupe des 3-6ans : de 8 à 11 enfants/jour

Groupes des 7-11 ans : de 17 à 20 enfants/jour

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis durant la semaine, du 24 au 28 octobre 2022

Inscription à partir du 16 septembre 2022 pour les enfants scolarisés à Neuwiller et/ou inscrits au périscolaire de Neuwiller.

Inscription à partir du 21 septembre 2022 pour tous.

Les enfants seront accueillis lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Prise en charge des enfants :

A partir de 8h00 et jusqu'à 18h00 (horaire susceptible de changer)

Inscription à la journée, avec un minimum de 2 jours par semaine.

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice BAFD (Maryline Klein Messina)
- Une animatrice titulaire CAP Petite Enfance et stagiaire BAFD (Mélinda Rieder)
- Une animatrice titulaire BAFA (Agnès Weibel)

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

De plus, à partir de 17h30, La société Netosol s'occupera de l'entretien et de la désinfection des sols de la salle multifonction et du couloir, ainsi que des sanitaires.

1.7. Rôle de l'équipe d'animation

Rôle de la directrice :

- Veille à la sécurité physique et au bien-être des enfants.
- Veille au respect des gestes barrières
- Responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Encadre et coordonne l'équipe d'animation.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- S'occupe de la gestion quotidienne du centre.
- Animer et former les animateurs, suivi et validation des stagiaires.
- Communication avec les parents.

Rôle de l'animateur :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Veille au respect des gestes barrières
- Etre à l'écoute des enfants.
- S'adapter aux situations (ex : s'adapter quand une activité ne fonctionne pas...)
- Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique.
- Avoir une présence constante pendant le déroulement de la journée.
- Communiquer et travailler en équipe, respect de ses collègues.
- Transmission avec les parents.
- Respecter les règles d'hygiène.

2. Les repas et les goûters

Nous travaillerons avec le traiteur API qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Les repas sont très appréciés des enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration API et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent et/ou légume), d'un laitage et d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Pour les sorties à la journée le repas proposé sera remplacé par un pique-nique toujours livré par API, composé d'un sandwich, d'un paquet de chips, d'un fromage, d'un fruit ou d'une compote.

Les menus seront affichés sur le tableau de la structure et envoyés par mail avant le premier jour d'accueil.

3. Les activités

Durant toute l'année nous vivons dans une société pressée, avec des horaires bien définis, un planning, des obligations...

Pour les enfants, c'est pareil. Se lever, s'habiller, ne pas trainer, arriver à l'heure à l'école, se concentrer, écouter, travailler, apprendre, l'heure du repas, devoirs...

Avec notre premier accueil d'avril 2019, nous avons décidé de donner le ton avec une liberté plus large des activités, de mouvement, de déroulement de la journée, un choix réel pour les enfants. Nous continuerons donc à évoluer dans ce sens, tout en respectant les protocoles sanitaires.

Les activités et les jeux proposés seront adaptés en fonction de l'âge des enfants, et seront en rapport avec le projet pédagogique.

Pour l'équipe de La Cigale, il est important de fixer ses objectifs autour de l'épanouissement de l'enfant, son rythme personnel et **de vivre un temps de vacances** propice à chacun. Pour cela, les enfants auront la possibilité de choisir leurs activités ;

Vivre un temps de vacances? : chacun peut avoir sa propre interprétation ;

Pour l'équipe de la Cigale, c'est, ne pas mettre de pression à l'enfant avec des horaires fixe, c'est fixer le moins de limite possible, et lui laisser la liberté de ces choix d'activités (bien entendu un cadre reste obligatoire pour le bon déroulement de la journée et le respect de chacun). C'est finalement la liberté d'émancipation de chaque individu, même à 3 ans.

S'ils ne souhaitent pas participer aux diverses activités proposées, ils pourront se tourner vers d'autres, activités libres, comme le dessin, des jeux individuels, collectifs... ou des activités calmes, lecture, repos...

Les activités sont proposées pour répondre à des objectifs qui nous tiennent à cœur, et un thème qui nous plaît, mais les enfants peuvent ne pas adhérer à certaines d'entre elles, si un enfant est un artiste en herbe, il pourrait souhaiter passer sa matinée à dessiner, par exemple. Nous n'irons donc pas contre cela, il est donc possible que malgré le bricolage prévu l'enfant ne rentrera pas avec le sien.

Nous souhaitons que les enfants puissent profiter de leurs vacances, qu'ils puissent évoluer selon leurs envies et leurs besoins personnels.

4. Les intentions éducatives

VIVRE ENSEMBLE

Se respecter les uns, les autres

- ▮ *Mise en place des règles de vie*
- ▮ *S'écouter les uns les autres*
- ▮ *Laisser chaque enfant s'exprimer, donner son avis*
- ▮ *Communiquer ensemble pour gérer les conflits*
- ▮ *Le temps du départ, accueil agréable des parents*

L'attitude de chacun, les temps d'échanges, forums, seront les moyens d'évaluation.

Respecter le matériel, l'environnement qui nous entoure

- ▮ *Ranger le matériel après utilisation*
- ▮ *Prendre soin du matériel et des locaux*
- ▮ *Utilisation du matériel en adéquation avec l'activité*

Le matériel devra être rangé, les locaux en ordre, pas de dégradation volontaire.

Favoriser la tolérance et le partage

- ▮ *Encourager les enfants de à jouer ensemble*
- ▮ *Accepter le rythme de chacun*
- ▮ *Permettre aux enfants qui souhaitent participer de s'intégrer à chaque jeu*

Attitude des enfants lors des séances de jeux, lors des sorties... mais aussi lors de la prise de repas, et des activités.

AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités, lors des repas.

- ▮ *Apprendre à débarrasser son couvert*
- ▮ *Aide des plus grands pour les plus petits, au service (ex : service d'eau)*
- ▮ *Mettre à disposition les lavettes en cas de nécessité (ex : pour nettoyer la table en cas de verre renversé)*

Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre et observeront le bon déroulement des repas

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- ▮ *(Lors des repas) Apprentissage à l'utilisation des couverts, tous les enfants auront la possibilité de couper leurs aliments eux même.*

Fourchettes, couteaux et cuillères pour chacun. Les animatrices encourageront les enfants à se servir de leur couvert.

- ▮ *Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.*
- ▮ *Choisir son activité*

Mise en place des coins permanents, les animatrices observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à se tourner vers une autre activité.

EPANOUISSEMENT ET LIBERTE

Objectif pédagogique : Favoriser l'émancipation et l'épanouissement personnel

- ▮ *Création selon l'envie de chacun*
- ▮ *Choisir ses activités*
- ▮ *Vivre un temps de vacances comme l'enfant le souhaite*

**Liberté sur leur activité, pour cela plusieurs proposition selon nombre d'animatrice.
Liberté de mouvement.**

Thème de la semaine : « HÔTEL TRANSYLVANIA »

Vous avez choisi notre établissement monstrueux pour votre semaine de vacances ? Merveilleux ! Notre équipe vous attend pour vous faire profiter des diverses prestations pour rendre votre séjour inoubliable ! Tel que des ateliers créatifs, un séminaire, une projection cinématographique, du fitness... et encore bien d'autres activités. Sans oublier notre grand bal du vendredi !

...
Mais que cache l'Hôtel Transylvania ?

IMAGINAIRE

Objectif pédagogique ; créer en structure l'imaginaire

- ❶ *Mise en situation durant l'accueil*
- ❷ *Ateliers en adéquation avec l'imaginaire*
- ❸ *Jeu de rôle des animatrices*
- ❹ *Création du grand jeu*
- ❺ *Développer et laisser libre court à l'imaginaire*

Les animatrices veilleront à la mise en place des décorations dans la structure pour créer un imaginaire.

Les ateliers répondront au thème.

Le grand jeu et le bal est réalisé.

Les enfants prennent-ils part aux journées à thème ? Se laissent-ils prendre au jeu, comme lors du grand jeu, évoluent-ils au rythme de l'imaginaire ?

Objectif pédagogique : permettre à l'enfant de s'amuser

- ❖ S'amuser et profiter de ses vacances tout en découvrant un monde imaginaire

Les ateliers et activités mis en place chaque jour, permettront à l'enfant de s'ouvrir au thème et de s'amuser.

CREATIVITE

Objectif pédagogique : Permettre à l'enfant d'avoir une satisfaction personnelle

- ❖ Donner la possibilité de présenter son activité, son costume.
- ❖ Motiver et encourager l'enfant dans sa création et durant les ateliers

Objectif pédagogique : Favoriser la créativité

- ❖ *Laisser l'enfant créer selon son envie et son imagination*
- ❖ *Laisser le temps à l'enfant de trouver sa propre manière d'évoluer*

Objectif pédagogique : Créer avec la matériel disponible

- ❖ *Mettre à disposition différents éléments pour construire sa propre création*

Après observation, est-ce que les enfants ont apprécié d'évoluer et de créer par eux-mêmes ? Sont-ils interrompus ou ont-ils réellement le temps nécessaire à leur création ?

Echanges avec les enfants

Le matériel disponible était-il adapter pour que les enfants créer durant leur atelier ?

JOUER

Extrait « la presse+, l'enfance c'est fait pour jouer »

C'est grâce au jeu libre – une activité spontanée, sans règle préétablie, exécutée pour le plaisir et non dirigée par les adultes – que les enfants « découvrent les leçons de vie les plus importantes, celles qui ne sont pas enseignées à l'école », Peter Gray, psychologue américain et professeur au Boston College.

Objectif pédagogique ; Encourager l'enfant à jouer sans directive

- ❖ *Permettre à l'enfant de jouer selon son envie, sans intrusion de l'adulte*
- ❖ *Jouer sans objectif*
- ❖ *Gagner en confiance, en jouant à sa manière*

Mise à disposition de matériel divers, jeux, dinette, plaid... L'enfant pourra jouer selon son envie, pendant les temps libre ou si l'enfant n'adhère pas à l'atelier proposé.

.

5. Fonctionnement

5.1. *La journée type enfant*

- 8h00 – 9h30 : accueil des enfants, activités libres, choix des activités du jour.
- 9h30 – 9h45 : répartition des groupes, préparation du matériel
- 10h00 – 11h45 : activités
- 11h45 – 12h00 : passage aux toilettes, lavage des mains
- 12h00 – 13h00 : Repas
- 13h00 – 14h00 : Fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, un coin plus tranquille proposer au petit
- 14h00 – 16h00 : activités
- 16h00 – 16h30 : goûter
- 16h30 – 17h45 : activités libres, départ échelonné des enfants

Les horaires sont données à titre indicatif, comme il a été mentionné plus haut dans les activités, il tient à cœur à l'équipe de proposer un véritable temps de vacances ; de donner la possibilité aux enfants une flexibilité, **dans la mesure du possible**.

Par exemple une activité qui plaît, pourrait être prolongée, ou dans le cas contraire la raccourcir. Aussi ils pourront prolonger leur activité libre et nous rejoindre ensuite...

Le goûter peut être servi un peu plus tôt. Des enfants qui n'auront pas apprécié leur repas, pourraient avoir déjà faim à 15h30...

5.2. *L'aménagement de l'espace*

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, la structure sera aménagée de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux salle : le périscolaire (salle A) et la salle multifonctions (salle B). Aussi la cour extérieure.

Ces espaces nous permettrons de scinder les groupes, pour un accueil optimal.

Pour les 2 groupes, les repas et goûters seront pris, normalement en salle A.

Pour les activités, la salle B sera attribuée au 7-11 ans, la salle A au 3-6 ans.

Dans les 2 salles, sera organisé un coin ludothèque, composé de différents espaces de jeux : construction, jeux de société, livres...

Les enfants profiteront de la cour, du pré au-dessus des locaux. Les sorties forêt et stade se feront en commun.

L'entrée du périscolaire se fait par l'entrée principale

L'organisation sera établie selon les protocoles en vigueur au moment de l'accueil.

5.3. L'organisation du travail d'équipe

Les animatrices arrivent 15 mn avant l'ouverture (selon planning).

Dès 8h00, les animatrices accueillent les enfants à leur arrivée au centre et effectue les transmissions avec les parents, si nécessaire inscrivent les infos dans le carnet de suivi.

Le parent signe le registre et inscrit l'heure d'arrivée.

Pour les activités, chaque animatrice à un groupe à sa charge, le planning a été élaboré avec les animatrices (cf.) Chacune s'occupe des enfants, joue avec eux, reste à l'écoute pour l'enfant.

Pour le temps de midi les 2 groupes prennent leur repas ensemble ou séparément.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant est passé aux toilettes et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants.

Une animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

A la suite du repas chaque enfant est libre de son temps, jouer, se reposer...

Pendant le temps du midi, 12h à 14h, les animatrices prennent leur pause à tour de rôle, elles peuvent si elle le souhaite, se rendre à l'espace bureau, au rez-de-chaussée, pour se détendre et prendre un temps pour elles.

L'après-midi, les enfants restent répartis par groupe, chaque animatrice s'organise avec son groupe.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Les animatrice se chargent de faire signer le registre et inscrire l'heure de départ à l'arrivé du parent. Elles effectuent les transmissions nécessaires.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent et désinfectent les locaux.

5.4. Les règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début du séjour avec les enfants, des règles simples, qui permettront de vivre agréablement, en collectivité, de respecter les besoins de chacun.

6. L'accueil d'enfants handicapés

La Cigale souhaite accueillir les enfants en situation de handicaps dans des conditions favorables à leurs épanouissements. Pour cela, une préparation en amont sera effectuée pour élaborer un PAI (projet d'accueil individualisé), avec les parents, au besoin avec un membre du corps médical.

Qui nous permettra de proposer des conditions d'accueil particulier, pour que chaque enfant handicapé ou ayant des troubles spécifiques puissent bénéficier d'une attention particulière.

Cette préparation, nous permettra de distingués si l'équipe a la qualification nécessaire ou si une formation sera suivie.

Il est important que les enfants puissent participer aux activités et s'intégrer pleinement, et qu'ils ne soient pas confrontés à des difficultés pour y participer.

« L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres » Jean-Jacques ROUSSEAU.